

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

MARDI 17 MARS 2015

PLAN LOCAL D'URBANISME ET SA REVISION 2015-2016

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique et opérationnel qui permet la mise en œuvre des actions et des opérations d'aménagement souhaitées par la collectivité. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi SRU de décembre 2000, loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain.

Pourquoi réviser le PLU ?

Adopté en 2004, le PLU de Vauréal avait pour objectif principal la réalisation du cœur de ville et la restructuration des Toupets. Il doit aujourd'hui être révisé pour s'adapter aux évolutions du tissu urbain de notre commune mais aussi pour prendre en compte les nouvelles évolutions législatives et réglementaires : loi Grenelle II, loi ALUR sur l'Accès au Logement et l'Urbanisme Rénové, Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et Schéma D'aménagement de la Région Ile- de-France (SDRIF).

Procédure de cette révision :

Cette procédure de révision comprendra quatre principales phases :

1. Elaboration du diagnostic territorial: pour faire ressortir les faiblesses, les dysfonctionnements, les dynamiques, les atouts et potentiels de la commune
2. Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : à partir du diagnostic, émergence des objectifs communaux en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transport, d'équipement et de service.
3. Arrêt du projet de PLU : issu des deux phases précédentes, un dossier complet de PLU sera rédigé et comprendra en plus du diagnostic et du PADD, un document graphique du règlement et le règlement ainsi que des annexes. Le document graphique divise le territoire en plusieurs zones (urbaines ; à urbaniser ; agricoles ; naturelles...) et le règlement décrit pour chaque zone les dispositions réglementaires applicables (hauteur des constructions ; emprise au sol ; aspect extérieur ; stationnement...). Les annexes comprennent les servitudes d'utilité publiques comme le Plan de Prévention des Risques d'Inondation, les périmètres de l'Architecte des Bâtiments de France, les réseaux... Ce projet sera arrêté par le Conseil Municipal.
4. Approbation du PLU : une fois le projet arrêté, il sera soumis à enquête publique et si nécessaire, il sera modifié pour être finalement approuvé par le Conseil Municipal.

Calendrier prévisionnel et concertation avec le public :

Cette révision va durer environ deux ans :

- Mars 2015 à Septembre 2015 → diagnostic territorial : comprenant une réunion publique et 5 ateliers thématiques de travail
- Octobre 2015 à décembre 2015 → PADD : comprenant une réunion publique et 5 ateliers thématiques de travail
- Janvier 2016 à Avril 2016 → Arrêt du projet du PLU : comprenant une réunion publique et une exposition
- Mai 2016 à décembre 2016 → Approbation du PLU : comprenant l'enquête publique

Afin de garantir la coordination des outils de planification et de droit des sols qui régissent les territoires communautaires et communaux, cette révision sera coréalisée avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

La communication sur cette révision s'effectuera tout le long de la procédure par le biais du journal municipal, du site internet, par affichage dans les lieux publics.

Le PLU est consultable dans le service urbanisme et sur le site Internet de la ville de Vauréal.



CONTACT

Eva LARABI - Agent de développement local
01.34.24.70.80 / elarabi@mairie-vaureal.fr

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER MARDI 17 MARS 2015

SENSIBILISATION A LA CITOYENNETE : RETOUR SUR LES PROJETS

Certains espaces de participation existaient déjà à Vauréal, notamment les comités de quartier qui ont été constitués depuis 1995. Ces comités de quartier sont relancés sous la forme de conseils de quartier depuis septembre 2014, régit par la charte de fonctionnement adoptée en conseil municipal. La question de la participation des habitants est donc au cœur de la politique de Vauréal. Afin de l'impulser dans cette année de démarrage, différentes actions sont mises en place en 2015. Ces différents actions ont pour objectifs de :

- Créer des espaces d'expression sur l'engagement citoyen
- Soutenir les initiatives locales
- Favoriser le développement du lien social
- Communiquer sur le projet de démocratie participative

1/ Les conférences populaires : « L'ENGAGEMENT CITOYEN »

Comment, aujourd'hui, est-il possible d'organiser une «conférence» qui soit d'abord un partage, celui des savoirs de celles et ceux qui y participent et non l'étalage de celui, plus ou moins «expert»? On se souvient tous, un jour, avoir refait le monde autour d'un café. Nous trouvions là toute une somme de plaisirs: le rêve, l'affirmation entre nous, de cette capacité également partagée de sujets qui savent ce qu'ils veulent et aussi, comment et pourquoi ils le réaliseraient. La convivialité aussi du lien, de la dispute et, sans aucun doute l'atmosphère de ces lieux où la rencontre est possible. Y mettre tous son «grain de sel», tel est l'enjeu. Qu'on y parle, y échange, y partage et y boive un coup, voilà l'objectif. Une conférence où ce sont les participants les conférenciers.

Pendant cette année de démarrage, ce projet a pour objectif de proposer des espaces au cours desquelles nous débâterons sur l'engagement citoyen à travers trois interrogations.

-Acte 1- « Pourquoi m'impliquer dans la vie de mon quartier si personne de m'écoute ? »

-Acte 2- « Comment mettre en commun nos idées et agir concrètement ? »

-Acte 3- « De quoi j'ai envie de me mêler dans la vie de ma ville ? »

L'association « Paroles arc en ciel Théâtre» intervient dans ce cadre. Le samedi 30 janvier près de 70 personnes étaient présentes à l'Agora. Le compte rendu des échanges est disponible auprès de l'Agent de Développement Local. Nous vous attendons le samedi 23 mai 2015 de 11h à 13h autour d'un brunch à la bibliothèque des Dames Gilles pour l'Acte 2.

2/ Le projet d'écriture participatif de l'Étincelle des quartiers : «VIVRE MA VILLE, MON QUARTIER»

Afin de donner de la visibilité et de valoriser les initiatives locales des habitants une « Étincelle des quartiers » est éditée 3 fois par an. Nous souhaitons permettre aux habitants de participer à la rédaction de celle du mois de juin 2015 en collaboration avec le service communication de la ville et, un intervenant d'écriture/slameur de l'association La Ruche. Pour cela, des ateliers d'écriture inter-quartiers sont mis en place. Le but est de créer un temps d'expression autour de la vie des quartiers mais aussi de participer à la rédaction d'articles journalistique, textes ou poèmes. Au programme :

ATELIERS D'ECRITURE Les mercredis 25 mars et 1, 8 avril de 19h à 21h à la bibliothèque des Dames gilles

ATELIER INTERGENERATIONNEL Mercredi 15 avril de 19h à 21h à la bibliothèque des Dames gilles

SCENE OUVERTE Jeudi 16 avril à 20h, temps convivial à l'occasion de la scène ouverte au Forum

3/ La relance de la fête des voisins : « VIVRE ENSEMBLE »

L'action nationale proposée par l'association *Immeuble en fête* est un vrai antidote à l'individualisme et au repli sur soi. L'idée est simple, chaque habitant partage un geste, dans chacun des 8 quartiers de Vauréal, en invitant ses voisins autour d'un temps convivial le vendredi 29 mai 2015. Le principe est d'inciter les habitants à se rencontrer autour d'un temps convivial de proximité. Nous souhaitons favoriser cette initiative et impulser une démarche d'animation de vie de quartier. Pour cela la municipalité propose :

-Un appui méthodologique à travers 3 rencontres les 2 avril, 4 mai et 4 juin de 19h à 20h30 à l'hôtel de ville.

-La mise à disposition du Kit de communication (Gobelets, nappes, ballons, tee-shirt...).

-La proposition d'une animation musicale itinérante.

CONTACT

Eva LARABI - Agent de développement local
01.34.24.70.80 / elarabi@mairie-vaureal.fr

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

MARDI 17 MARS 2015

DEFINITION DU PROJET PRIORITAIRE ET DES MOYENS

Suite au premier conseil de quartier dans lequel nous avons élaboré un remue méninge valorisant vos idées de projets à développer sur le quartier des Toupets Longues Terres nous avons fait le choix par consensus de prioriser notre action autour de :

La prévention des comportements à risques sur la route à destination des jeunes

Afin de prévenir les comportements dangereux des jeunes sur la route et entre les habitations (rodéos quad, voitures et mobylettes) les habitants du conseil de quartier souhaiteraient réfléchir avec la Sauvegarde 95, la maison de la jeunesse et la commission de sécurité routière de la ville, à la mise en place d'une animation de sensibilisation et de prévention sur le quartier des Toupets Longues Terres du même type que la journée annuellement organisée au Cœur Battant.

Sensibilisation au civisme

Deux propositions ont été émises par le conseil, s'inspirant des actions déjà expérimentées par le service développement durable de la ville : mettre en place une affiche informative dans les halls d'immeubles et mettre en place les panneaux de prévention (installés au Sablons) sur les lieux de dépôts sauvages répertoriés au Toupets Longues Terres. L'idée serait d'échanger avec l'adjoint au maire délégué au Développement Durable et tri des déchets et les bailleurs sociaux.

Gratiféria

Des bourses aux vêtements sont déjà organisées sur la commune par des associations Vauréaliennes. Afin de favoriser des temps conviviaux et solidaires sur le quartier des Toupets Longues Terres, l'idée serait de mettre en place une Gratiféria en 2016. Le samedi 20 juin à Courdimanche les habitants organisent leur 2^{ème} édition de la Gratiféria. Une réunion préparatoire de la prochaine Gratiféria est organisée à Courdimanche 7 avril à 14h 30 à la Maison d'Education des Loisirs et de la Culture. Nous nous proposons d'intégrer cette organisation afin de s'inspirer de l'expérience voisine. Pour rappel une Gratiféria est un marché gratuit. On y incite les gens à venir déposer des objets dont ils n'ont plus l'utilité et qu'ils acceptent de donner, sans attendre quoique ce soit en retour. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite se servir gratuitement, qu'ils aient ou non quelque chose à offrir, cela n'a pas d'importance. Il ne s'agit donc pas de troc, puisqu'il n'y a pas forcément de réciprocité. Notons également qu'une Gratiféria ne se limite pas forcément aux objets. Des biens immatériels peuvent également être proposés : performances artistiques, musicales, échanges de compétences, etc.

→ Pour ce faire, nous mettrons en place prochainement des rencontres favorisant l'information et les échanges d'idées avec les partenaires cités pour chacun des projets envisagés.

→ Afin de soutenir les initiatives locales et au-delà des différents appuis des services municipaux la municipalité a octroyé un budget participatif inter quartiers de 12 000€ de fonctionnement et de 20 000€ d'investissement, sous réserve d'une présentation et validation des différents projets au conseil municipal.

Demandes diverses :

-Au niveau de l'intersection rue des Longues Terres, le stationnement de véhicules non autorisés gêne le passage des riverains. L'idée serait de matérialiser une allée piétonne avec l'aménagement de barrières ou autres panneaux.

-Au niveau du parking privé du magasin Lidl l'éclairage est inexistant et favorise un sentiment d'insécurité à la tombée de la nuit auprès des habitants. Proposition d'écrire un courrier à destination de l'enseigne par la mairie.

-Créer un aménagement ne permettant pas l'attroupement de groupes de personnes au niveau des escaliers du collège des Toupets, car cela provoque des nuisances nocturnes et une dégradation du lieu. Un effort de surveillance devra être fait à l'arrivée des beaux jours.

CONTACT

Eva LARABI - Agent de développement local
01.34.24.70.80 / elarabi@mairie-vaureal.fr

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER MARDI 17 MARS 2015

AGENDA

ET SI ON PARLAIT - ACTE 2

Samedi 23 Mai 2015 à la bibliothèque des Dames Gilles de 11h à 13h30 autour d'un brunch citoyen et la question « **Comment mettre en commun nos idées et agir concrètement ?** ». Cette deuxième conférence populaire est organisée en partenariat avec l'association « Paroles ! Arc en ciel théâtre ».



ET SI ON ECRIVAIT

Ecrivain, poète et journaliste nous vous invitons à participer au prochain projet d'écriture « *Vivre ma ville, mon quartier* ». Ce projet d'écriture est mis en place en partenariat avec l'association La Ruche.



ATELIERS D'ECRITURE

Les mercredis 25 mars et 1, 8, 22 avril de 19h à 21h à la bibliothèque des Dames Gilles.

ATELIER INTERGENERATIONNEL

Mercredi 15 avril de 19h à 21h au Forum.

SCENE OUVERTE

Jeudi 16 avril à 20h, temps convivial à l'occasion de la scène ouverte Vaurélienne au Forum.

REPAIR CAFE

Le samedi 11 Avril à l'Hôtel de ville en partenariat avec l'association Génération Solidaire du Val d'Oise :

Une manifestation **Repair Café** est organisée à l'Hôtel de Ville 1, Place du Cœur Battant 95490 Vauréal de 10h à 17h.

Les points forts de la manifestation :

- 11h : location de matériel réparés aux publics défavorisés (vélos et ordinateurs pour 1€ symbolique par mois) et Install Party (équipement gratuit de matériel informatique considéré comme obsolète de logiciel libre pour leur donner une seconde vie) ;
- 12h 30 : table ronde sur les « enjeux de l'éducation populaire au numérique » avec les invités (Eric Forti de la Ligue de l'Enseignement du Val-d'Oise et Pierre PEREZ de la délégation aux Usages de l'Internet etc.) ;
- 14h : remise des Labels Net Public et Ordi 2.0 à l'association GSV.



FETE DES VOISINS

La fête des voisins a lieu cette année le vendredi 29 mai 2015. La mairie de Vauréal vous propose **3 rencontres méthodologiques afin de vous appuyer dans votre organisation de voisinage :**



Jeudi 2 Avril 2015, de 19h à 20h30 à l'hôtel de ville – Salle des expositions

1/ Présentation générale

2/ Méthodologie d'organisation collective

Lundi 4 Mai 2015, de 19h à 20h30 à l'hôtel de ville – Salle des expositions

1/ Recensement des différentes organisations par quartier

2/ Distribution des kits

Jeudi 4 juin 2015, de 19h à 20h30 à l'hôtel de ville – Salle des expositions

Bilan et échanges d'expériences

CONTACT

Eva LARABI - Agent de développement local
01.34.24.70.80 / elarabi@mairie-vaureal.fr